

Dans quel but ?

Ce mercredi 12 août 2026, un de nos camarades s'est une nouvelle fois fait agresser. Au cœur d'un C.D.H., abritant nombre de profils des plus particuliers, un de ces spécimens particulièrement connu a jeté son dévolu sur notre compère.

Si notre centre de détention homme doit déjà accuser de nombreux cas difficiles de la D.I., ce sont les agents qui doivent jongler avec eux et risquer leur santé, aussi bien physique que mentale, jusqu'à l'épuisement ou la blessure...

Que dire de cette énergomène qui alternait entre menaces, insultes et agressions depuis son arrivée en décembre dernier ? Presque une quarantaine de comptes rendus d'incident depuis le 4 décembre dernier et pour en arriver où ? Un agent recevant un crachat et un coup de poing au niveau du buste et un officier de bâtiment qui s'est fait mordre au doigt.

Cela fait un moment que notre établissement fait office de pot-pourri entre les cas psychiatriques, les détenus au profil Q.I. (affecté naturellement en détention pour certains pour pouvoir toujours en recevoir plus) et tous les arrivants des tribunaux d'autres juridictions qui réduisent à néant le travail fait localement pour faire de la place.

Tout cela dans quel but ?

Certainement pas pour nous remercier de nos efforts quotidiens et de notre professionnalisme !

L'objectif est-il de voir quelle est la limite des agents avant de s'effondrer ?

Ou bien sommes-nous toujours sur le fameux « il ne se passe rien à Vivonne » et devons perpétuellement subir les désillusions de personnes ignorantes et déconnectées ?

La CGT Pénitentiaire réclame à ce que cet individu soit redirigé vers un établissement adapté à son profil.

La CGT Pénitentiaire demande une nouvelle fois que la situation de notre établissement soit réévaluée pour réduire le nombre de profils difficiles que nous devons assumer aujourd'hui.

La CGT Pénitentiaire souhaite un prompt rétablissement aux collègues agressés ce mercredi et félicite l'ensemble des personnels pour leur professionnalisme.

Le bureau local
13 août 2026



**DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ

la
cgt Pénitentiaire